

HALLOWEEN À WALIBI

MERCREDI 21 OCTOBRE 2026

59€ / PERSONNE

29€ POUR LES
ENFANTS DE
- 1 MÈTRE

Départ de votre région vers 7h00 en Autocar Grand Tourisme**** en direction du parc Walibi. Arrivée prévue à l'ouverture du parc vers 10h00.

Profitez d'une journée libre (et terrifiante) sur le parc à l'occasion d'Halloween pour vous amuser et rigoler entre amis ou en famille !

Entre maisons hantées, créatures effrayantes et décors d'Halloween, l'ambiance sera glaçante et les sensations garanties !

Départ à 19h00 pour route de retour.
Arrivée dans votre région vers 21h45.

Ce prix comprend : Le voyage en autocar de Grand Tourisme ****, le billet d'entrée pour le parc.

Ce prix ne comprend pas : Les repas et les dépenses à caractère personnel



En partenariat avec EVASION : IM 007250003



04 75 08 40 11
Ardèche / Drôme / Rhône



Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Liex de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à **Halloween à Walibi** le Mercredi 21 Octobre 2026 :

Nombre de personnes _____ x 59 € - Nombre d'enfants de - 1mètre : _____ x 29 € - Assurance annulation* _____ x 5 € (Chèque à l'ordre d'Evasion)

Je souscris à l'assurance annulation* à 5 € par personne : OUI NON : _____ x 5 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 Tain-l'Hermitage. Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11. A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile. * L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.